



Réunion informelle du 04/10/2019 : les raisons de la colère !

Invités, le vendredi 4 octobre 2019 après-midi (*donc après les chefs de service*), à une réunion informelle sur le thème « *nouveau réseau de proximité* », les organisations syndicales des finances publiques de Saône et Loire CGT-FO-Solidaires-UNSA ont adressé à la Direction le message suivant :

*« Madame la Directrice des Finances Publiques de Saône et Loire,
En réponse à votre proposition de réunion informelle le 4 octobre 2019 concernant les évolutions du projet de réseau :
dans la mesure où nous avons eu communication -au fil de l'eau- par la presse des évolutions obtenues à ce stade de la concertation, nous privilégierons la participation à une instance officielle exclusivement consacrée à ce sujet au cours de laquelle nous espérons pouvoir exposer notre opposition au projet aussi bien pour sa dimension de concentration des structures que dans celle de dissociation des fonctions comptable et conseil. »*

En effet, force est de constater que, depuis le début de la période dite de « *concertation* », notre Direction s'est refusée à toute communication officielle. La forme privilégiée est celle de la réunion « *informelle* », où les débats ne sont pas retranscrits dans un PV, dans le but affiché de « *favoriser la liberté de parole* »...mais ne débouchant, en aucun cas, sur la prise en compte de la parole des agents justement ! Ainsi, le 12 juin 2019, l'Intersyndicale DGFIP 71 s'est rendue à la première réunion « *informelle* » et a constaté que le dialogue n'avait pas sa place dans la construction du « *nouveau réseau de proximité* »...

LE POUVOIR DES LEURRES

Le plan marketing local est déroulé de façon descendante et nous sommes priés d'applaudir et de dire « merci ». Selon l'équipe de direction, actuellement en tournée, la réforme est plébiscitée, elle répond aux attentes des élus...sans jamais préciser lesquels !

Aussi, après avoir joué les « nettoyeurs » en supprimant une grande partie des structures du réseau dans le département, la Direction se pose aujourd'hui en « sauveurs », affirmant que le plan B, issue de la concertation (avec qui?) et qui maintient certains services, est due à

son intervention ; des forces obscures semant, par ailleurs, la zizanie en distillant de fausses informations !

La question reste de savoir pourquoi le plan initial a proposé tant de suppressions !?

Ne nous leurrions pas ! Si cette forme informelle de «dialogue social» est préconisée, et d'ailleurs inscrit dans le «Guide de Concertation», c'est uniquement pour permettre à notre Direction – et à la DG – de se glorifier d'une « concertation » rondement menée et bien acceptée par les différents partenaires !

Extrait :

Construire le nouveau réseau de proximité des finances publiques
GUIDE POUR LA PHASE DE CONCERTATION

1-4 Organisation de la communication et de la concertation internes

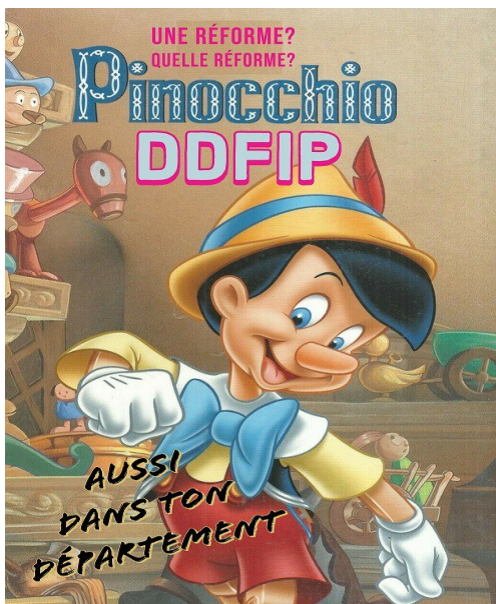
> Pour les représentants du personnel :

- une réunion informelle après réception du courrier du ministre
- un ou plusieurs GT, ateliers ou points de rencontre informels pendant la phase de discussion
- un CTL pour information pendant la phase de discussion est possible ; en revanche il ne donnera pas lieu à vote. Un CTL avec vote se tiendra en fin de processus après les arbitrages (comme pour l'ASR)

L'intersyndicale de Saône et Loire refuse de prendre part à cette parodie de *dialogue* social et rejette en bloc le projet Darmanin de démantèlement de notre réseau, l'original comme « l'amendé » !

Elle continuera ses actions et ses interventions auprès des élus concernés.

Elle proposera très prochainement aux agents de s'exprimer directement sur le projet de nouveau réseau des finances publiques en Saône et Loire !



Réunions de présentation du
"nouveau réseau" - acte II -

☠ Octobre 2019 ☠



**LA DIRECTION REVIENT
NOUS JOUER DU PIPEAU**

PLAN DARMANIN
Destruction des
Finances Publiques

**c'est NON!
RETRAIT IMMÉDIAT**